

Ecrit par le 5 avril 2025

# L'AOC Ventoux étend son territoire aux communes de Velleron et L'Isle-sur-la-Sorgue



Née en 1973, l'[Appellation d'origine contrôlée \(AOC\) Ventoux](#) s'étend à deux nouvelles communes vaclusiennes : L'Isle-sur-la-Sorgue et Velleron. La démarche d'extension auprès de l'[INAO](#) (Institut national de l'origine et de la qualité) a débuté en 2000 dont le comité national a voté en faveur en 2016, puis en 2021, les experts se sont déplacés afin de délimiter les nouveaux contours de l'AOC. C'est le 17 novembre dernier que le nouveau cahier des charges de l'appellation a été officiellement publié.

Désormais, l'AOC Ventoux compte 53 communes réparties sur le territoire de sept offices de tourisme intercommunaux, les Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux et du Luberon, ainsi que deux réserves de Biosphère Unesco. Sa zone s'étendant maintenant à L'Isle-sur-la-Sorgue et à Velleron qui attirent toutes deux de nombreux visiteurs chaque année, l'appellation va pouvoir travailler plus amplement sur son dynamisme en termes d'œnotourisme. Une forme de tourisme dans laquelle l'AOC Ventoux démontre déjà de nombreuses qualités.

Ecrit par le 5 avril 2025

V.A.

## Côtes du Rhône : les vignobles font de la place pour les arbres et arbustes



Le [Syndicat des Côtes du Rhône](#) s'engage auprès de l'entreprise [PUR](#), leader dans le domaine du développement basé sur la nature qui aide les entreprises à réduire leurs émissions de carbone, en faveur de l'agroforesterie.

Le programme 'Ici, on sème', de l'entreprise PUR, vise à reconnecter les entreprises à leurs écosystèmes vitaux notamment en favorisant l'agroforesterie. Ainsi, le Syndicat des Côtes du Rhône s'engage à ce que les arbres et arbustes retrouvent une place dans le vignoble.

Ces plantations auront plusieurs bénéfices dont un côté esthétique, une diversification de la biodiversité,

Ecrit par le 5 avril 2025

une meilleure gestion de l'eau, une mise en place d'espaces de vies d'auxiliaires de la vigne pour limiter les traitements, mais elles pourront aussi faire office de brise-vent.

La société PUR prend en charge le financement des plants de végétaux, fournitures, ainsi que l'accompagnement en conseils techniques. Ces financements sont issus d'entreprises privées qui souhaitent investir dans des projets environnementaux ou RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). De son côté, le vigneron doit assurer la préparation du sol, la plantation et l'entretien des plants.

Pour pouvoir candidater, il faut que l'entreprise appartienne à un agriculteur, que le porteur du projet soit actionnaire d'au moins 50% de l'exploitation, que l'entreprise s'engage à planter un minimum de 350 arbres ou arbustes par exploitation, que l'exploitation ait au moins 12 mois d'ancienneté, et que l'exploitant s'engage sur cinq ans. Les premières plantations devraient avoir lieu à l'automne 2024.

Pour candidater, [cliquez ici](#).

V.A.

---

## **(Vidéo) Château Saint-Laurent : Tony Parker fait sauter la banque du financement participatif**

Ecrit par le 5 avril 2025



**Il aura fallu moins de 1h à la légende du basketball français, propriétaire du Château Saint-Laurent à Morières-lès-Avignon, pour boucler une opération de financement participatif de 1M€.**

Propriétaire [du Château Saint-Laurent à Morières-lès-Avignon](#) depuis l'an dernier, l'ancien basketteur [Tony Parker](#) vient de réaliser une opération de financement participatif d'un montant de 1M€. Pour réunir cette somme sur [la plateforme montpelliéraine Bricks.co](#), il aura fallu moins de 1 heure aux 3 400 investisseurs particuliers afin de répondre à l'appel de l'ancien meneur des Spurs de San Antonio.

« Assister à un tel enthousiasme est incroyable, s'enthousiasme Tony Parker. Cela démontre la force de l'investissement participatif, et la passion que nous avons pour notre patrimoine français. Je suis honoré de partager cette aventure avec autant d'investisseurs enthousiastes. »

### **38 hectares en Côtes-du-Rhône et IGP Méditerranée**

Associé à [Saïd El Yousfi](#), fondateur de la maison de négoce de vins rares et iconiques [Maison Wineted](#), Tony Parker dispose d'un domaine de 38 hectares de vignes s'étendant autour d'une bâtisse datant du XIVe siècle. Un vignoble en Côtes-du-Rhône et IGP Méditerranée constitué essentiellement de syrah, grenache, cinsault, viognier et roussanne. L'ensemble du domaine a choisi la voie de l'agroécologie et 2023 marque la première année de conversion au bio.

Ecrit par le 5 avril 2025



Le Château Saint-Laurent s'est engagé dans une conversion au bio depuis cette année. © DR

Le Château Saint-Laurent est également un pôle d'œnotourisme capable d'accueillir des réceptions haut-de-gamme (mariages, séminaires d'entreprise...) avec une nouvelle salle de réception, une grande terrasse modulable de 250m<sup>2</sup>, une piscine de 400m<sup>2</sup> et une vingtaine de chambres rénovées.

« Une occasion unique de permettre au plus grand nombre d'accéder à un investissement immobilier d'une telle envergure. »

« Pour Tony Parker, ce projet de financement participatif ne représente pas seulement une opportunité d'investissement, mais également une occasion unique de permettre au plus grand nombre d'accéder à un investissement immobilier d'une telle envergure, explique la plateforme Bricks.co dont l'ancien champion est aussi l'un des ambassadeurs. En effet, Tony Parker a choisi de financer le Château Saint-Laurent par le biais de la plateforme de financement participatif Bricks, non pas par nécessité financière ou en réponse à des refus de crédits bancaires, mais par une conviction profonde en la puissance du collectif. Le Château Saint-Laurent incarne l'histoire et la richesse culturelle du pays. Tony Parker, en s'associant à Bricks pour cette démarche, partage une vision commune avec la plateforme : celle de démocratiser l'investissement immobilier, ouvrant ainsi les portes de projets exceptionnels à une

Ecrit par le 5 avril 2025

audience plus large et diversifiée. »

Le domaine produit des Côtes-du-Rhône et des IGP Méditerranée constitué essentiellement de syrah, grenache, cinsault, viognier et roussanne. © DR

## Vignoble : Philippe Pellaton réélu président d'Inter-Rhône



Déjà élu en novembre 2020, Philippe Pellaton vient d'être réélu président d'Inter-Rhône. Il est ainsi désigné pour un second mandat de 3 ans suite à l'assemblée générale de l'interprofession des vins AOC Côtes-du-Rhône et de la Vallée du Rhône qui vient de se tenir ce vendredi 3 novembre.

Le vigneron de 54 ans, président de la Maison Sinnae issue de la fusion des caves gardoises de Laudun et de Chusclan, entend poursuivre le plan stratégique de diversification, de développement et de hiérarchisation déjà entamé sous sa mandature précédente.

Pour cela, Philippe Pellaton souhaite que l'interprofession accélère la croissance des vins blancs tranquilles et des vins rosés pour répondre à l'évolution de la consommation mondiale sur ces 2 catégories et faire face à une décroissance globale de la consommation des vins rouges. Les volumes

Ecrit par le 5 avril 2025

ciblés à 2031 sont de 300 000 hectolitres pour les blancs et 470 000 Hl pour les rosés, dont 200 000 Hl de Côtes-du-Rhône.



Blanc et rosé sont les couleurs qu'Inter-Rhône souhaitent particulièrement développer en terme de volume. ©Thomas O'Brien Inter-Rhône

### **Priorité à l'export**

Cette initiative baptisée 'Plan d'ambition collective des vignobles de la Vallée du Rhône' a débuté en 2023 et doit se poursuivre jusqu'en 2026. Après un an, ce sont 138 événements qui se sont déjà déployés, sur 11 pays dont la France, pour toucher plus de 7 400 professionnels avec près de 3 000 cuvées dégustées. L'export est un réseau prioritaire de ce plan, qui œuvre à maximiser la diffusion des vins rhodanien au grand export, pour atteindre la part de 50% des volumes commercialisés en 2035.

« Affirmer la région comme référente nationale en vins rouges auprès des consommateurs. »

Ecrit par le 5 avril 2025

Elaboré en concertation entre les 2 familles de la production et du négoce, le plan prévoit également communication d'envergure à destination des consommateurs afin d'affirmer notamment la région comme référente nationale en vins rouges, grâce à leur diversité.

En parallèle de cette diversification de la production, Philippe Pellaton réaffirme sa volonté de valoriser par la hiérarchisation et la montée en puissance des Côtes-du-Rhône Villages avec indication géographique et des Crus. A ce titre, le président envisage une belle marge de progression puisque certaines appellations des Côtes-du-Rhône ne revendiquent pas encore tout leur potentiel de production.



La préservation de l'environnement fait aujourd'hui partie des axes majeurs de la politique d'Inter-Rhône. ©David Z Inter-Rhône

### **Favoriser les démarches environnementales et RSE**

Celui qui est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agriculture de l'Isara de Lyon encourage également tous les acteurs des vignobles des Côtes-du-Rhône et de la Vallée du Rhône à adopter un comportement responsable et à entreprendre une démarche environnementale (bio, HVE, labels environnementaux).

« Au-delà de la source de valorisation que ces certifications et labellisations apportent, il s'agit d'un véritable engagement visant à intégrer les enjeux du développement durable, à moyen et long terme », explique l'interprofession.



Ecrit par le 5 avril 2025

« Maintenir un équilibre entre efficacité économique, le respect de l'environnement et le progrès social. »

« Depuis plusieurs années, les pratiques vertueuses d'un engagement RSE sur les plans économiques, sociaux et environnementaux sont reconnues par les acteurs du vignoble, vigneron, caves coopératives et négociants, poursuit Inter-Rhône. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre l'efficacité économique, le respect de l'environnement et le progrès social. »

Et pour mieux montrer l'exemple, Inter-Rhône, qui s'était engagée dans une démarche RSE en 2021, a été labellisée 'Engagée RSE' en juin 2022.

### **Plusieurs outils à disposition**

Pour mener à bien l'ensemble de ces objectifs, l'interprofession, dont le siège se trouve à Avignon, peut s'appuyer sur plusieurs outils répartis en plusieurs pôles.

Le pôle technique développé avec [l'Institut Rhodanien](#) situé à Orange qui constitue 'le bras armé' technique de l'interprofession pour accompagner notamment les opérateurs dans la définition des profils des vins rhodaniens pour les vins blancs et rosés. L'Institut Rhodanien est également partie prenante du plan d'action de la filière face au changement climatique, piloté par [l'IFV](#) (Institut français de la vigne et du vin), qui consiste à mettre en place des démonstrateurs dans les différentes régions viticoles pour bâtir des modèles locaux résilients et innovants pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets.

« Être sources de belles rencontres. »

Ecrit par le 5 avril 2025



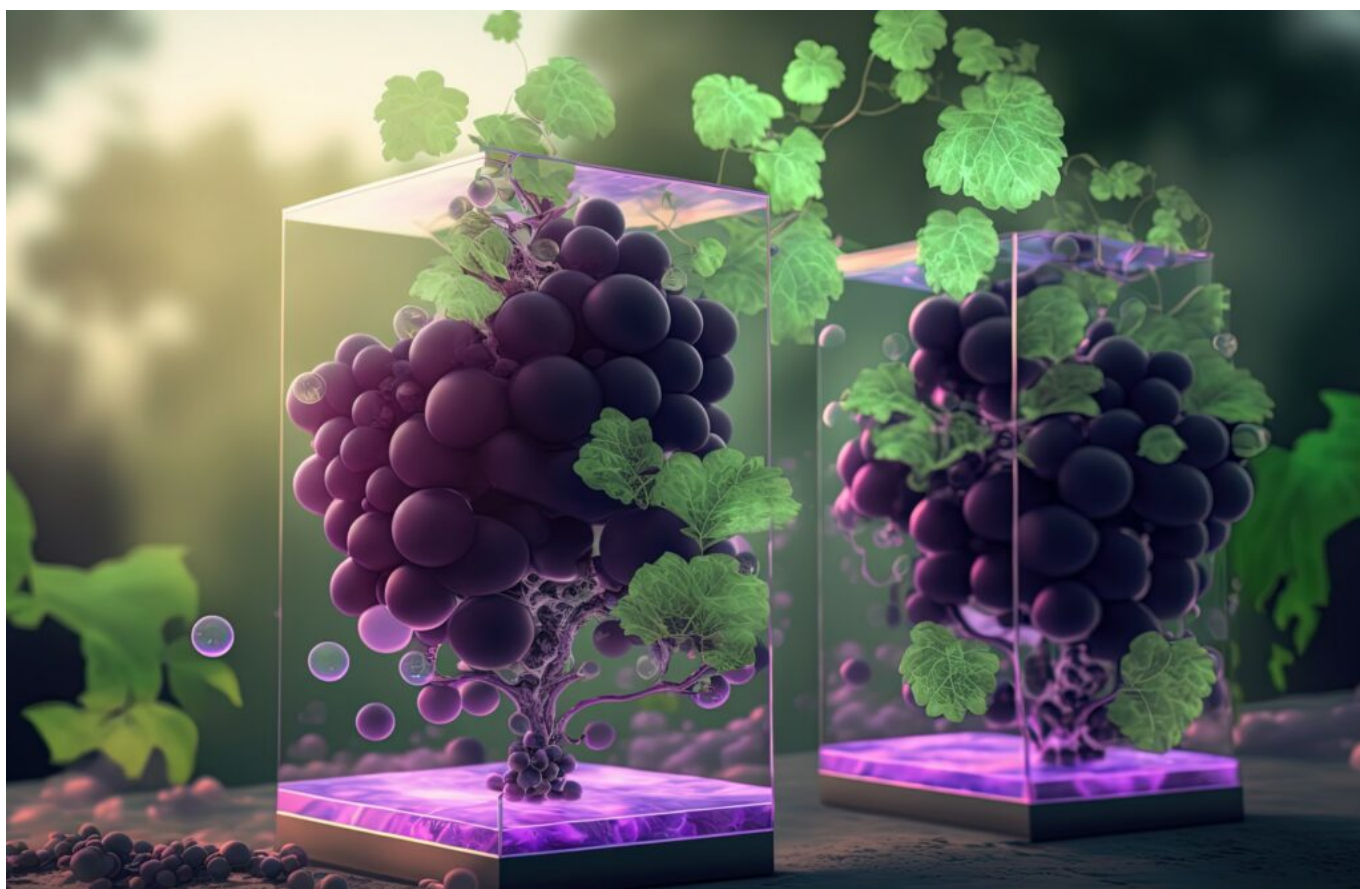
L'interprofession porte une ambition forte en matière d'œnotourisme. ©Camille Meffre Inter-Rhône

Inter-Rhône dispose également d'un pôle économique qui s'est doté nouveaux indicateurs économiques, indexés sur des données de commercialisation déclarées par les opérateurs afin de permettre d'affiner la mesure des exportations et des ventes. Objectif : de piloter les orientations stratégiques sur les marchés de la filière de façon plus pertinente et efficace.

Enfin, le pôle promotion va poursuivre sa mission d'organisation, en France et à l'étranger, de la promotion des vins AOC de la Vallée du Rhône.

Le président rappelle « la place centrale qu'occupe le consommateur dans chaque action menée par l'interprofession. Et dans ce cadre, il porte une ambition forte pour l'œnotourisme : que ce soit pour générer des revenus complémentaires ou uniquement un moyen de promouvoir le vin, celle de voir la filière rhodanienne émerger comme destination œnotouristique engagée à l'horizon 2026. L'enjeu est celui d'une offre œnotourisme responsable, plus concrètement la promotion d'offres d'écotourisme et 'slow tourisme'. Une ambition parfaitement illustrée par la nouvelle plateforme de marque 'Vignobles de la Vallée du Rhône' qui vise à faire rayonner les vins et faire vivre les territoires rhodaniens, promettre le goût de l'accueil, être sources de belles rencontres. »

## Vignoble du futur : la Chambre d'Agriculture de Vaucluse face au changement climatique



**Quelles perspectives pour le vignoble du futur ? [La Chambre d'Agriculture de Vaucluse s'interroge face au changement climatique.](#)**

En accueillant la presse, Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'Agriculture s'est félicitée que la France devance désormais l'Italie comme 1er producteur mondial de vin. Elle a ensuite rappelé le poids de la viticulture dans le département : 2732 exploitations (56% de l'économie et 50% de l'agriculture), 51 152 hectares de vignobles, 5654 emplois équivalents temps plein, 35 coopératives.

« Tout le travail de cette filière s'adapte en permanence au changement climatique comme aux attentes

Ecrit par le 5 avril 2025

des consommateurs. Et pour évoluer, justement, elle est accompagnée par nombre de partenaires : l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), la Région Sud, le département, l'IFV (Institut français du vin), la CNR (Compagnie nationale du Rhône), Inter-Rhône, la Ligue pour les oiseaux et l'Association pour le développement de l'apiculture. »



### Un département de rouge, de rosé, de blanc... et de Vert !

L'environnement est particulièrement pris en compte dans le Vaucluse puisque 55% des agriculteurs bio du département sont des viticulteurs (818), il est classé 4e (derrière la Gironde, le Gard et l'Hérault) avec 28,6% de la superficie (15 367 hectares). Sans oublier les 1 340 exploitations classées HVE (Haute valeur environnementale) soit 62,3%.

Un point a été fait sur le millésime 2023 par [Joël Choveton-Caillat](#), président de la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse. « Avec un printemps sec, mai et juin particulièrement arrosés, une pluie qui a permis aux grappes de survivre malgré les chaleurs de l'été, ce qui a donné une

Ecrit par le 5 avril 2025

concentration de couleur et de goût, bref un beau millésime. Mais la récolte des caves coopératives a diminué : 1 150 000hl au lieu de 1 180 000 en 2022, les vendanges se sont étalées de mi-août à fin octobre avec une maturité optimale ».

[François Bérud](#) qui s'occupe [du Vignoble expérimental de Piolenc](#) a rappelé que pour faire face au changement climatique, des cépages résistants à la chaleur et aux maladies sont testés depuis 1996. [Joël Bouscarle](#), le président de l'Union de coopératives agricoles de vignerons des Côtes du Luberon - Cellier de Marrenon à La Tour d'Aigues ajoute que l'INAO (Institut national des appellations d'origine) a ouvert la porte à des expérimentations pour des cépages adaptés au changement de climat, les VIFA (Variétés d'intérêt à fin d'adaptation). « Nous travaillons avec des vignerons grecs de Thessalonique et du Mont Olympe qui ont des vendanges plus tardives, même si le sous-sol est comparable aux nôtres et nous mettons nos connaissances en commun pour avancer ensemble ».

### ***Les vignobles de Vaucluse en chiffres***

**7 crus :** Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, Vacqueyras, Beaumes-de-Venise, Rasteau, Ventoux, Luberon  
**3 appellations régionales :** Côtes-du-Rhône, Ventoux, Luberon  
**1 IGP :** Vins du Vaucluse

Autre intervention, celle de Michel Brès, en charge de [l'épineux dossier de l'eau](#). « Entre la hausse des températures et des besoins en eau et le déficit en pluie, nous devons réagir, faire plus avec moins. Depuis les Romains, le Vaucluse sait faire. Le Canal de Carpentras, qui date du XIX<sup>ème</sup> siècle, irrigue 69km auxquels s'ajoutent les 725km de canaux à travers le territoire. Grâce au goutte à goutte ou à la micro-aspersion nous ajustons au plus près l'irrigation avec des sondes qui mesurent le taux d'humidité des sols pour le faire avec un maximum de parcimonie et nous avons surtout le projet HPR (Hauts de Provence Rhôdanienne, 150 à 300M€) porté par les départements de Vaucluse et de la Drôme pour assurer une gestion pérenne de l'eau dont les études sont toujours en cours ».

De son côté [Pierre SAYSSET](#), directeur des Vignerons Indépendants a mis de l'eau dans son vin en évoquant son cycle « Sur 1 milliard 400 millions de Km<sup>3</sup> d'eau, il n'y a que 2,5% d'eau douce, soit 35 millions de m<sup>3</sup> stockés sous forme de glace. Et cette eau évolue en circuit fermé : évaporation, rosée, brouillard, nuages, pluie et neige voire grêle. Soit elle ruisselle, soit elle s'infiltre dans les nappes phréatiques. Mais 66% de l'eau de pluie qui tombe proviennent des feuilles. C'est la raison pour laquelle certains ont choisi de végétaliser les villes avec des arbres, des jardins, des parcs, mais aussi des tapis végétaux sur les toits des immeubles ».

Ecrit par le 5 avril 2025



[Emmanuelle Filleron](#), responsable de l'équipe 'Climat & environnement' parlera de la qualité des sols, de la nécessité de la préserver, d'améliorer leur fertilité et de stopper l'érosion due aux vents comme aux gros orages. Certains vigneron sèment des plantes, d'autres laissent l'herbe pousser entre deux rangées de cultures pour favoriser un couvert végétal qui protège de la canicule. Enfin, [Frédéric Chaudière](#) (Château Pesquié) évoquera l'expérimentation en cours sur le Ventoux, autour de Bédoin où on teste des couverts végétaux qui donnent de la matière organique puis de l'azote qui, à terme, enrichit le sol.

### **Le courage de la Chambre d'agriculture**

Au bout de 2 heures, Georgia Lambertin reprendra la parole pour évoquer « Le courage de la Chambre d'Agriculture et des agriculteurs qui, dans cette période de changement climatique et de crise (déconsommation de vin), prennent des risques pour savoir ce qui marche, le faire savoir avec des formations adaptées à chaque exploitation. Allons-nous vers un tsunami ? » s'interroge-t-elle.

Ecrit par le 5 avril 2025



Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Elle fait tout pour qu'en janvier, avec l'aide de la Préfète, Violaine Démaret, le ministre de l'agriculture vienne, ici, dans le Vaucluse, constater les efforts des viticulteurs. Lui qui s'est fait 'dézinguer' à l'Assemblée nationale lors de la séance de questions au Gouvernement mercredi à propos du glyphosate et de la position mi-chèvre mi-chou de la France (parmi les 27 états membres de la Commission européenne) sur la possible ré-autorisation du glyphosate pendant 10 ans supplémentaires qui fait bondir les défenseurs de l'environnement.

---

## 23e Trophée du savoir-faire vigneron : nos jeunes vaclusiens ont vraiment du talent

Ecrit par le 5 avril 2025



80% des participants à ce concours ont moins de 38 ans. Après une sélection de dizaines d'échantillons de cuvées, en rouge, rosé et blanc, le jury, composé de personnalités du département, a fait ses choix avec 28 lauréats. Audrey Piazza, la présidente des « Jeunes Agriculteurs », a rappelé que ce trophée avait été créé il y a 23 ans par Frank Alexandre, vigneron et banquier. « Le niveau de la viticulture est de plus en plus élevé. L'avenir de nos professions et de nos filières agricoles passe par la promotion de nos produits. Je crois en l'avenir de votre profession » a-t-elle déclaré, ce lundi soir dans les locaux du Conseil Départemental à Avignon, avant d'appeler les vainqueurs et de leur remettre leur diplôme.

« Le niveau de la viticulture est de plus en plus élevé. »

De la cave « Sylla » à Apt au château « Le Grand Retour » à Sainte-Cécile-les Vignes, en passant par le



Ecrit par le 5 avril 2025

Domaine A. Berthet Rayne à Cairanne, « La Garrigue » à Vacqueyras, la propriété André Mathieu à Châteauneuf du Pape, « La Cave des Lumières » à Goult, les Côtes du Rhône et appellations Ventoux, Luberon, IGP Vaucluse et Méditerranée ont été récompensés. Christian Mounier, conseiller départemental en charge de l'agriculture a félicité les vignerons primés qui « défendent avec talent et passion leur terroir ». La présidente de l'exécutif, Dominique Santoni a insisté : « Le Vaucluse est une terre de culture et d'agriculture avec des hommes et des femmes qui sont les gardiens d'une tradition ancestrale et collective et qui perpétuent une excellence. Pour les fêtes, les réjouissances, les grands moments de notre vie, nous ouvrons une bonne bouteille. Et comme la solidarité est l'une des compétences du département, vous savez que vous pouvez compter sur nous quand vous rencontrez des difficultés ».

« Il faut continuer à transmettre et construire de nouvelles générations de vignerons qui portent le département et ses richesses ».

Ensuite ont été remis les trophées des « Coups de Coeur » du savoir-faire vigneron 2023. Pour le département, en rouge, « Château Husson » 2021 de Châteauneuf-du-Pape, en blanc « Oversant » du « Domaine Fenouillet » et en rosé, également « Oversant » du Fenouillet. Les sponsors, le Crédit Agricole et Groupama ont craqué tous les deux pour la cuvée « Autrefois » un rouge 2021 du Domaine Champ-Long et pour « La douceur de Juliette », un rosé concocté à Bonnieux par Léa et Mathieu Malbec au « Clos des Tilleuls ».

Frank Alexandre, créateur du prix, a conclu la cérémonie : « Cette assemblée de jeunes, ça fait plaisir. Il faut continuer à transmettre et construire de nouvelles générations de vignerons qui portent le département et ses richesses ».

Les 28 vignerons distingués par ces trophées seront mis en avant lors du prochain Salon de l'Agriculture à Paris en 2024.

Ecrit par le 5 avril 2025

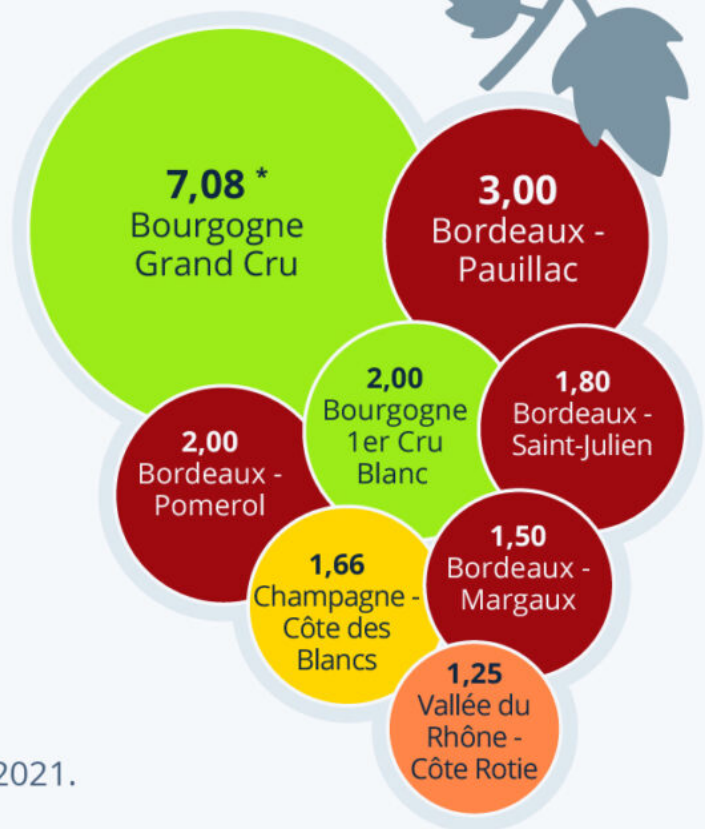
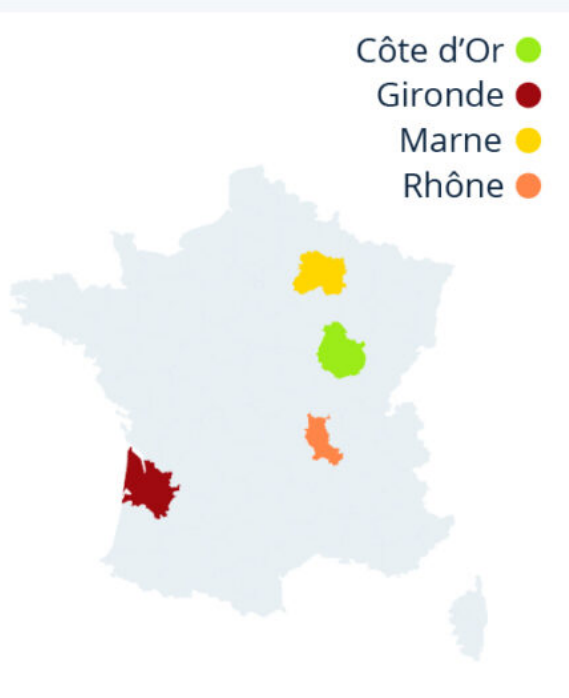


## Les vignobles les plus chers de France

Ecrit par le 5 avril 2025

# Les vignobles les plus chers de France

Valeur vénale moyenne d'un hectare de vignes sous appellation en 2022, en millions d'euros



\* Bourgogne Grand Cru : donnée de 2021.  
Source : Agreste



**statista**

La [vigne française](#) attire de plus en plus d'investisseurs, ce qui contribue à une forte hausse du prix des parcelles les plus recherchées. D'après l'étude annuelle de l'[Agreste](#), entre 2021 et 2022, le prix du foncier pour les vignes d'appellation (AOP) a augmenté en moyenne de 2 % à 12 % selon le bassin viticole. On observe de grandes différences entre les terroirs, certaines appellations ayant vu le prix de leurs parcelles exploser ces derniers temps. C'est le cas notamment en Bourgogne, où la valeur moyenne

Ecrit par le 5 avril 2025

des vignes a par exemple été multipliée par cinq, voire par dix, en l'espace d'une décennie.

Selon les dernières données de l'Agreste, la valeur moyenne d'un hectare de vignes sous appellation « Bourgogne Grand Cru », en Côte d'Or, dépassait les 7 millions d'euros l'an dernier. Ces prix astronomiques s'expliquent en partie par la rareté des terres couvertes par l'appellation viticole, le vignoble de [Bourgogne](#) étant par exemple quatre fois moins étendu que celui de Bordeaux. En deuxième position, on retrouve une subdivision du vignoble bordelais, l'appellation « Pauillac », où l'hectare de vignes se négocie actuellement en moyenne à 3 millions d'euros. Globalement, ce sont les vignes de Bourgogne, Bordeaux et Champagne qui se vendent le plus cher en France. En dehors de ces trois régions, seule l'appellation « Côte Rotie », dans la vallée du Rhône, affiche une valeur moyenne supérieure à 1 million d'euros l'hectare.

Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

---

## Fédération des vignerons indépendants : une belle récolte mais quelques nuages dans le ciel

Ecrit par le 5 avril 2025



« Les vendanges ne sont pas totalement finies. Chez moi, à Beaumes-de-Venise, pour le muscat, elles ont débuté le 17 août et elles vont à peine s’achever dans les jours qui viennent ». Ainsi s’exprime Thierry Vaute, président de [la FVIVR \(Fédération des Vignerons Indépendants de la Vallée du Rhône\)](#), par ailleurs patron du Domaine de la Pigeade. « C’est une très belle année, avec un printemps un peu arrosé, ni gel ni grêle généralisés, certains parcelles ont subi le mildiou, la chaleur excessive en août pendant 15 jours - 40° à l’ombre, jusqu’à 60° en plein soleil - a un peu grillé feuilles grains de raisins, du coup le volume a légèrement baissé. Mais avec cette météo d’été indien en septembre, la maturité est optimale ».

« On a appris à nous structurer. »

Céline Barnier, vice-présidente de la Fédération de Vaucluse et vigneronne à Sarrians, s’occupe de la

Ecrit par le 5 avril 2025

branche oeno-tourisme. Elle se frotte les mains : « Depuis juin, nous avons reçu un monde fou dans nos chais, que ce soient les touristes comme les Vauclusiens. Notre métier, c'est de mettre en avant notre activité et nous le faisons avec le sourire. Nous organisons des soirées dégustation, des visites de domaines, des vendanges d'un jour pour les néophytes, des pique-nique. Nous parlons de notre travail tout au long de l'année, des périodes de taille, de débourrement, d'ébourgeonnage. La viticulture attire, en plus on travaille dans un paysage de carte postale, du coup ça séduit les visiteurs. Avant, on ne faisait pas de com, maintenant avec les réseaux sociaux, on prend des photos, on capte davantage de visiteurs, on organise l'accueil, on a appris à nous structurer ».

Pierre SAYSSET, le directeur de la Fédération des Vignerons Indépendants de Vaucluse ajoute « Un boulanger, on ne lui demande pas si on peut aller visiter le fournil la nuit, voir comment il pétrit la pâte et pourquoi il la laisse pousser. Nous en revanche on nous demande ce que c'est qu'un cépage, un assemblage ou la vinification, c'est dire l'intérêt qu'on nous porte. Notre métier fait rêver ».

Parmi les rendez-vous grand public, le « Fascinant week-end » (19-22 octobre) autour des vins du Ventoux, du Luberon et avec les vignerons, et le 17 novembre « Vins primeur et bonne humeur » au Palais du Vin d'Orange.

Sur les 500 domaines viti-vinicoles de Vaucluse, 400 adhèrent à la FVIVR et participent à des salons comme « Wine Paris », comme le Salon de l'Agriculture ou les salons des vignerons indépendants de Reims, Strasbourg, Mandelieu ou Bordeaux, d'autant que le Vaucluse est pionnier, ce sont nos vignerons qui ont organisé le 1er à Bercy dans les années 70, ils étaient à peine 12 au départ. « Notre raison d'être, c'est défendre notre métier, nos intérêts, accompagner les vignerons quand ils montent un dossier et surtout nous sommes indépendants c'est à dire libres puisque nous ne demandons aucunes subventions » précise Thierry Vaute.

### **Le palais des vins pour 2024**

Une bonne nouvelle à l'horizon 2024, le Palais 2 du Vin, juste derrière l'ancien, 1000m<sup>2</sup> sur 2 étages en cours de construction « Nous pourrons offrir un cadre de travail plus fonctionnel à nos 10 salariés, nous vendons 30 millions de capsules par an, ça demande de la place pour les stocker et pour recevoir les professionnels, nous aurons aussi dans nos murs un laboratoire d'oenologie. Grâce à cette parcelle qui jouxtait le Palais 1, nous pouvons nous agrandir, ce qui prouve que nous ne sommes pas totalement hors-sol mais bien en phase avec nos adhérents » ajoute le président Vaute.

Ecrit par le 5 avril 2025



Le Palais du vin 2 est en train d'être édifié à Orange-Sud. Il devrait être opérationnel d'ici la fin 2024.

Quelques nuages, cependant, voilent l'horizon des vigneron. D'abord la main d'oeuvre, très difficile à recruter. « On manque de secrétaires, de saisonniers dans les vignes, de personnel dans les chais, les caves, on n'a pas assez de tractoristes. Il faut valoriser notre image, rendre ces métiers de la vigne et du vin plus attractifs et surtout proposer de meilleurs salaires, sinon, plutôt que toucher un SMIC, les gens préfèrent rester chez eux » commente-t-il. Et il cite un observatoire qui existe depuis une dizaine d'années : « Avant le COVID, on voyait l'avenir avec confiance. Depuis, la situation s'est dégradée : problèmes de transmission des exploitations, complexification du métier avec internet, la dématérialisation de certaines démarches, la flambée du prix des matières premières comme le carton, le fil de fer ou les palettes et surtout le verre. Les verriers ne sont que 3 pour la planète, ils font ce qu'ils veulent. Ils ont augmenté leur prix par 2, arguant que c'était à cause de la guerre en Ukraine, alors que les bouteilles avaient été fabriquées bien avant, c'est carrément ubuesque, comme dirait l'autre « C'est le cocu qui paye la chambre ». En tout, les hausses (énergie comprise) représentent +23%, on ne peut pas la répercuter sur une bouteille de muscat, moi j'ai fait grimper les prix de 7%, je ne vous dis pas ce que j'entends comme commentaires à la cave. Si ça continue, certains vont faire comme les boulangers, mettre la clé sous la porte ».

« Nous devons sortir du dogme 'écologico-bobo'. »

Ecrit par le 5 avril 2025

Dernière préoccupation de Thierry Vaute et de ses mandants, l'agri-bashing. « Bien sûr, nous voulons tous une agriculture vertueuse, en Vaucluse, 60% de nos vignobles sont labellisés bio ou HVE, c'est dire si nous sommes sensibles à l'environnement. Mais quand on nous impose -30% de gaz à effet de serre d'ici 2030 ou quand on interdit aux arboriculteurs de traiter leurs cerise avec une molécule qui est contenue dans les cerises que nous importons de Turquie, on marche sur la tête, c'est suicidaire. Nous devons sortir du dogme 'écolo-bobo'. La souveraineté alimentaire, on en est loin, seulement 9% du bio vendu en France provient des fermes françaises, tout le reste est importé de pays où les règles n'ont rien à voir avec les nôtres. On nous demande de laver plus blanc que blanc, c'est impossible. Qu'on nous fasse confiance, on a tous des enfants, ils vivent sur la propriété, on ne veut pas les empoisonner ».

#### La Fédération en chiffres :

- 400 domaines
- 11 000ha de vignes dont 4 500 bio & 2 300 HVE
- 49 appellations
- 1 700 salariés
- 4 100 saisonniers

Contacts : [www.vignerons-independant.com](http://www.vignerons-independant.com) - [contact@fvivr.fr](mailto:contact@fvivr.fr) - 04 90 11 50 05

---

## Mise en place d'un dispositif de prêts bonifiés pour les entreprises viticoles



Ecrit par le 5 avril 2025



**Le gouvernement vient d'annoncer la mise en place d'un dispositif de prêts bonifiés pour les entreprises viticoles. Il vise notamment à les accompagner dans le remboursement de leur prêt garanti par l'Etat (PGE).**

« La succession des crises inflationniste, sanitaire et climatique exacerbe les difficultés structurelles dans certains bassins viticoles créant une situation de crise pour cette filière majeure pour l'économie française, explique le Gouvenement. Ces tensions affectent la trésorerie des entreprises viticoles alors que nombre d'entre elles doivent rembourser des emprunts bancaires, souscrits suite à la crise de la Covid-19 ou à la guerre en Ukraine. »

Pour les accompagner dans le remboursement de leur prêt garanti par l'Etat (PGE), le Gouvernement va mettre en place début 2024 un dispositif de prêts bonifiés à 2,5% de manière à permettre aux viticulteurs d'étaler dans le temps leurs obligations bancaires et ainsi de libérer de la trésorerie. Ce dispositif, construit avec les filières viticoles, sera adossé au régime de minimis agricole.

Un appel à candidature auprès des établissements bancaires sera lancé à cet effet. Ce dispositif vient compléter le plan de soutien massif de l'Etat annoncé le 6 février dernier qui prévoit la mise en œuvre de mesures de gestion de crise. Dans ce cadre, le Gouvernement prévoit de mobiliser 200M€ pour engager

Ecrit par le 5 avril 2025

une campagne de distillation de crise et 30M€, en s'engageant, selon les besoins, jusqu'à 38M€, pour la mise en œuvre d'un plan d'arrachage sanitaire aux côtés du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB) et de la Région Nouvelle Aquitaine mobilisant, respectivement, de 19M€ et 10M€.

L.G.